



20
23

RAPPORT D'ACTIVITÉ



ÉDITORIAL

L'année 2023 a été riche de plusieurs temps importants, dont l'installation du nouveau Conseil supérieur de la coopération. 2025 s'annonce aussi passionnante, avec notamment l'Année internationale des coopératives. Celle-ci constitue pour notre mouvement coopératif, si nous savons nous en saisir collectivement, une chance. La chance de dire et faire valoir la spécificité de nos modèles coopératifs à l'heure où nos systèmes économiques cherchent de nouvelles façons de produire et répartir la richesse pour faire face aux tensions sociales et écologiques du XXIème siècle.

Pour la saisir, il nous faut travailler. Affermir notre discours commun en approfondissant la cartographie subtile de nos divergences et nos convergences. Fixer des lignes et des objectifs qui nous unissent. Mieux nous connaître les uns les autres. Coop FR est l'outil commun qui peut nous permettre de réaliser cette force. Dès cet été 2024, nous irons à la rencontre de toutes les familles coopératives pour approfondir notre discussion et déterminer la position commune que nous voudrions défendre en 2025.

Bastien Sibille

Secrétaire général



"L'Année internationale des coopératives constitue pour notre mouvement coopératif, si nous savons nous en saisir collectivement, une chance.

La chance de dire et faire valoir la spécificité de nos modèles coopératifs (...)."

SOMMAIRE

<i>FAITS MARQUANTS</i>	...	04
<i>NOS MISSIONS</i>	...	07
<i>NOS MEMBRES, NOTRE ÉQUIPE</i>	...	08
<i>NOS CHIFFRES CLÉS</i>	...	09
<i>RELATIONS INSTITUTIONNELLES</i>	...	10
<i>REPRÉSENTATION</i>	...	14
<i>PARTENARIATS</i>	...	19
<i>VIE STATUTAIRE</i>	...	24
<i>COMMUNICATION</i>	...	28
<i>EUROPE</i>	...	35
<i>INTERNATIONAL</i>	37

FAITS MARQUANTS



JÉRÔME SADDIER, NOUVEAU PRÉSIDENT DE COOP FR 17 JANVIER 2023

Le Conseil d'administration de Coop FR renouvelé pour un mandat de deux ans Jérôme Saddier à sa présidence, le 17 janvier 2023. Il succède à Jean-Louis Bancel qui présidait Coop FR depuis 2015.

Très engagé en tant que président du Crédit Coopératif, Jérôme Saddier souhaite mettre sa capacité à fédérer et son engagement coopératif au service de Coop FR pour renforcer la reconnaissance du modèle entrepreneurial des coopératives.

Les entreprises coopératives prouvent qu'il est possible d'entreprendre en collectif, sans rechercher un profit excessif. Le modèle coopératif est pertinent pour répondre aux besoins actuels et aux grandes transitions de la société.

« Le modèle coopératif, un puissant moteur collectif de partage de la valeur créée par l'entreprise »

Comme chaque année, La Coopération Agricole était présente au Salon International de l'Agriculture 2023. Le 27 février, Jérôme Saddier, président de Coop FR, y a rencontré son président Dominique Chargé.

Ils l'affirment dans un communiqué commun, le modèle coopératif apporte la dimension collective à laquelle aspire la société pour créer, innover, expérimenter et faire preuve de résilience dans les périodes troubles que nous vivons.

[LIRE LE COMMUNIQUÉ \[lien\]](#)



FAITS MARQUANTS



BILAN D'ÉVALUATION DE LA LOI ESS DE 2014

L'avis du Conseil supérieur de l'Économie sociale et solidaire sur le bilan de la loi ESS de 2014 dite "Hamon" a été diffusé et publié le 27 juillet 2023.

L'avis recommande au Parlement le vote d'une loi de programmation permettant d'honorer les ambitions de la loi de 2014, notamment en termes de changement d'échelle de l'ESS.

PLENIÈRE D'INSTALLATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA COOPÉRATION

Une réunion plénière s'est tenue le 7 décembre sous la présidence de Maxime Baduel, délégué ministériel à l'ESS. Elle a installé le nouveau Conseil supérieur de la coopération qui ne s'était pas réuni en plénière depuis deux ans.

UNE RÉOLUTION DES NATIONS UNIES APPELLE À UNE DEUXIÈME ANNÉE INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES EN 2025

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le 3 novembre 2023 une nouvelle résolution sur les coopératives dans le développement social, appelant à la proclamation de 2025 comme Année internationale des coopératives.



RÉSOLUTION DE L'ONU SUR L'ESS

Le 18 avril 2023, l'Organisation des Nations Unies a adopté une résolution intitulée « La promotion de l'Économie sociale et solidaire au service du développement durable », reconnaissant ainsi l'ESS au niveau international.

FAITS MARQUANTS



CONFÉRENCE SUR LA PARITÉ FEMMES-HOMMES DANS L'ESS, 30 NOVEMBRE

La conférence « Administratrice dans l'ESS, pourquoi pas vous ? » organisée le 30 novembre 2023, par les têtes de réseaux* de l'ESS, en partenariat avec 2GAP, pour passer à l'action sur les questions de parité dans les instances de l'ESS a réuni plus de 150 personnes au Palais de la Femme à Paris. En un mot : osons !

Fatima Bellaredj, présidente de la commission Égalité femmes-hommes du Conseil supérieur de l'ESS, a rappelé en introduction les quatre axes et 11 propositions du dernier [rapport triennal sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS publié en 2021](#) : impacts de la crise sanitaire, éducation et sensibilisation, mixité et valorisation des métiers, accès au pouvoir. S'agissant de la gouvernance, le rapport préconise d'atteindre la parité dans les instances de gouvernance de l'ESS, d'utiliser les outils dédiés à l'ESS pour avancer et de financer les réseaux de soutien et d'accompagnement de femmes.



Passons à l'action ensemble !

Les ambassadrices de la Parité nommées en 2020 par Olivia Grégoire, secrétaire d'État en charge de l'ESS et de l'économie responsable, et les membres de la commission du CSESS ont décidé de faire de la parité leur axe prioritaire, pour enfin passer à l'action.

Comme l'a justement rappelé Jérôme Saddier, président d'ESS France, venu conclure la soirée auprès de F. Bellaredj, « on présuppose l'égalité au sein de l'ESS dont l'objet social est l'émancipation ». L'ESS est plutôt en avance sur un certain nombre d'indicateurs mais pas tout à fait exemplaire en matière d'égalité femmes-hommes.

[LIRE L'ARTICLE \[lien\]](#)

*France Générosité, Coop FR, La Mutualité Française, Le Mouvement associatif, Les Scop et les Scic, ESS France

NOS MISSIONS

Coop FR est l'organisation représentative du mouvement coopératif français

Elle fédère les différentes fédérations professionnelles et organisations coopératives dans un objectif de promotion du modèle coopératif, de ses valeurs et principes, dans le champ économique et non-économique, et de défense des intérêts des coopératives auprès des pouvoirs publics..



• MISSION N°2

Être un lieu d'échanges pour les différentes familles coopératives, se faire le relais de la réflexion menée en son sein.

• MISSION N°1

Communiquer, sensibiliser le public, le monde de l'enseignement et de la recherche et les autorités publiques aux spécificités, valeurs et principes coopératifs.

• MISSION N°3

Agir auprès des autorités publiques pour qu'elles maintiennent le secteur coopératif dans un cadre juridique et financier adéquat.



• MISSION N°4

Représenter et défendre les intérêts des coopératives sur le plan national et international.

Elle travaille à la reconnaissance des spécificités du statut coopératif par les pouvoirs publics et à celles des entreprises de l'économie sociale et solidaire dont elle fait partie aux côtés des mutuelles, des associations et des fondations.

NOS MEMBRES

NOS MEMBRES



WWW.GROUPEBPCE.COM



WWW.COOPERATIONMARITIME.COM



WWW.CREDIT-COOPERATIF.COOP



WWW.LES-SCOP.COOP



WWW.CREDITMUTUEL.COM



WWW.LACOOOPERATIONAGRICOLE.COOP



WWW.CREDITAGRICOLE.INFO



WWW.COMMERCE-ASSOCIE.FR



WWW.FFCGA.COOP



WWW.FNCC.COOP



WWW.HABICOOP.FR



WWW.HLM.COOP



WWW.OCCE.COOP

NOTRE ÉQUIPE



Bastien Sibille



Secrétaire général



Chrystel Giraud-Dumaire



Responsable communication



Marie Ferreira



Assistante administrative
et juridique

Bastien Sibille a succédé à Caroline Naett en tant que Secrétaire général fin avril 2024. Marie Ferreira a rejoint l'équipe depuis le 1er mars 2023. L'alternance d'Audrey Giffard, chargée de communication a pris fin en septembre 2023.

NOS CHIFFRES CLÉS

Tous les deux ans, Coop FR publie le Panorama des entreprises coopératives, seul outil d'observation des chiffres de l'ensemble des entreprises coopératives françaises, filiales comprises. L'édition 2024 confirme la forte contribution des coopératives à l'économie du pays.

CHIFFRES 2022

22 410
entreprises
coopératives



1,3 million
de salariés



381
milliards d'euros
de chiffre d'affaires



4,8% de
l'emploi salarié
en France



31 millions
de sociétaires



AU SEIN DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE,
les entreprises coopératives représentent :



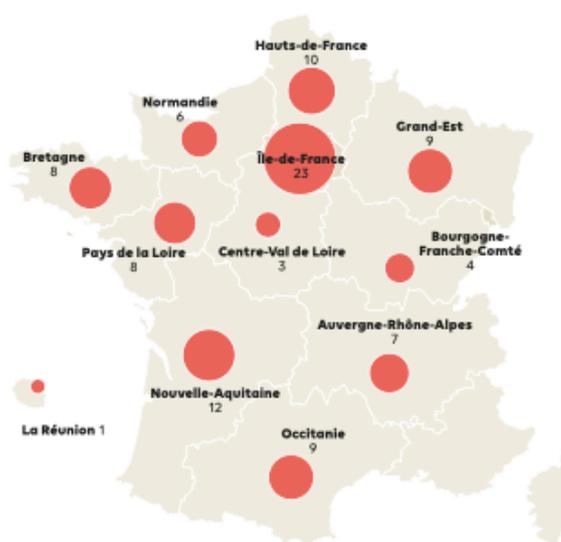
40% du chiffre d'affaires
de l'**agro-alimentaire**



30%
du **commerce de détail**



Plus de **60%**
de la **banque de dépôt**



77% des sièges sociaux des 100 premières entreprises coopératives sont en région (hors Ile-de-France)



**PANORAMA DES ENTREPRISES
COOPÉRATIVES, 2024**

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

Marlène Schiappa, secrétaire d'État à l'Économie sociale et solidaire et la Vie associative, a présenté ses vœux aux représentants de l'ESS le 24 janvier 2023. La Ministre a fait une intervention engagée et sincère en faveur de l'ESS. Occasion d'évoquer l'évaluation de la loi ESS de 2014 dont le CSESS a été saisi mais également l'égalité femmes-hommes, elle a annoncé l'organisation d'un évènement le 8 mars à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.



« Je vais le dire très franchement, comme je l'ai dit récemment au Conseil supérieur de l'ESS, je suis affligée de voir qu'il y a si peu de femmes qui président les organisations représentatives de l'économie sociale. (...) »

Si les représentants du mouvement coopératif ont regretté de ne pas avoir été reçus par Marlène Schiappa, la secrétaire générale de Coop FR, a toutefois rencontré Cécile Courault, nouvelle directrice de cabinet de Marlène Schiappa, le 30 janvier 2023. Occasion de lui présenter le mouvement coopératif et les spécificités du modèle.

Égalité femmes-hommes

Annoncée à l'occasion des vœux, la conférence à laquelle les Ambassadrices de la Parité dans l'ESS avaient été associées a finalement été annulée pour cause de mouvement de grève contre la réforme des retraites. Une rencontre entre la ministre et les Ambassadrices a eu lieu le 18 janvier.

Marlène Schiappa a néanmoins maintenu sa cérémonie le 9 mars des Trophées Femmes de l'ESS qui ont récompensé 10 femmes de l'ESS pour leur engagement dans leur secteur d'activité. Deux coopératrices sont lauréates dans les catégories « Dirigeante d'une coopérative » et « Dirigeante Scop ou Scic » :

- Christelle Garnier, vice-présidente de COCEBI, coopérative de producteurs bio, et administratrice de Biocoop, Prix « Dirigeante d'une coopérative »
- Maud Sarda, directrice et présidente du directoire de la Scic Label Emmaüs, Prix « Dirigeante Scop ou Scic »

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Nomination d'Olivia Grégoire, juillet 2023



A la faveur du remaniement du Gouvernement d'Elisabeth Borne le 20 juillet 2023, Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme voit son périmètre d'action élargi avec le rattachement -en dernière minute- de l'ESS à son portefeuille. Un délégué ministériel à l'ESS est créé par décret du 26 octobre auprès de la ministre déléguée. Maxime Baduel, ancien conseiller d'Olivia Grégoire, déjà en charge de l'ESS, a été nommé le 6 novembre 2023.

Olivia Grégoire, ravie de retrouver les acteurs de l'ESS, souhaite « mettre de l'ESS partout » et créer des passerelles au sein de l'économie. Elle présentera sa feuille de route en octobre lors de la plénière du Conseil supérieur de l'ESS mais en a d'ores et déjà présenté les trois axes lors de l'événement de rentrée d'ESS France le 6 novembre : innovation sociale, territoire et rassemblement de l'ESS.

Le Président de la République française assure le mouvement coopératif du soutien de l'État



Le Président de Coop FR Jérôme Saddier a reçu une réponse de la Présidence de la République en date du 26 septembre 2023 au courrier qu'il lui avait adressé en juillet, à la veille du remaniement ministériel. Coop FR avait alors rappelé le rôle crucial des entreprises coopératives dans l'économie et la cohésion sociale française et la nécessité du soutien des pouvoirs publics pour renforcer le modèle coopératif.

Le Président de la République « qui sait l'importance des entreprises coopératives dans le tissu économique de notre pays », s'est dit sensible à la démarche du mouvement coopératif et lui a assuré de toute l'attention portée à ses réflexions en matière, notamment, de représentation des entreprises coopératives françaises au Gouvernement, et au plus haut niveau de l'État.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Composition du Groupe d'Études ESS et RSE à l'Assemblée Nationale

Les co-présidents du Groupe d'études ESS et responsabilité sociétale des entreprises à l'Assemblée nationale ont été désignés le 12 janvier : Astrid Panosyan Bouvet, députée Renaissance de Paris et Gérard Leseul, député PS de Seine-Maritime.

[La composition du groupe d'études](#) a été connue quant à elle mi-février. La première audition du groupe d'études s'est tenue le 8 mars et a entendu Jérôme Saddier, en tant que président d'ESS France, dans la perspective de l'évaluation de la loi ESS de 2014.

Le Sénat appelle le Gouvernement à soutenir l'ESS

Le 2 décembre 2023, les sénateurs ont débattu des moyens dédiés à l'Économie sociale et solidaire au sein du Projet de loi de Finances pour 2024. Deux amendements importants pour le développement de l'ESS ont été adoptés : un amendement visant à financer la fonction Accueil, orientation, information des CRESS à hauteur de 2,5 millions d'euros et un second proposant une augmentation du financement de l'ESS à hauteur de 4 millions d'euros.

Projet de loi de finances 2024 : accélérer le développement de l'ESS

Alors que se sont ouvertes le 9 octobre les discussions à l'Assemblée nationale concernant le projet de loi de Finances pour 2024, les acteurs de l'ESS ont formulé des propositions communes afin d'enrichir le texte pour accélérer le développement de l'ESS :

- Augmenter les moyens dédiés au développement de l'ESS
- S'appuyer sur un écosystème de développement financé à la hauteur de son potentiel
- Mettre les modèles solidaires au cœur des planifications
- Encourager la bascule vers l'ESS

RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

Rencontre avec le Pôle Économie sociale et solidaire et de l'Investissement à Impact (PESSII)

Une rencontre entre Jean-Baptiste Bernard, Chef le pôle de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Investissement à Impact (PESSII) à la Direction générale du Trésor, son adjointe Elisabeth Millard et l'équipe de Coop FR a eu lieu le 25 mai. Les échanges ont porté essentiellement sur les actions de Coop FR et l'organisation du secrétariat du Conseil supérieur de la coopération, dont une partie est dévolue à Coop FR. Coop FR a renouvelé sa demande d'une plénière d'installation du CSC, laquelle a eu lieu le 7 décembre (voir plus loin).

Réunion avec Gilles Mirieu de Labarre sur la CSRD

Gilles Mirieu de Labarre, chargé de mission auprès de la DG Trésor et mandaté par la ministre Olivia Grégoire sur les pratiques en matière de performance extra-financière et sur la CSRD, était l'invité de Coop FR le 19 décembre afin d'identifier les points d'alerte pour les coopératives concernées mais également pour préparer la transition des plus petites. M. Mirieu de Labarre, l'a rappelé, les coopératives sont déjà en avance avec la révision coopérative, elles savent ce qu'est un cadre normatif et un contrôle par une organisation tiers.



ESS FRANCE



Coop FR siège au sein d'ESS France et compte 2 administrateurs, 2 suppléants et 1 représentant au bureau. Elle participe aux instances d'ESS France et aux groupes de travail.

ESS France s'est notamment concentrée en 2023 sur l'évaluation de la loi sur l'ESS de 2014 au sein de la commission flash du Conseil supérieur de l'ESS.

Coop FR pour sa part a coordonné les travaux sur la révision coopérative et les dispositifs communs aux coopératives.

Manifeste pour une ESS rassemblée, claire et conquérant !

Jérôme Saddier, président d'ESS France et de Coop FR et plus d'une centaine de signataires tous acteurs de l'économie sociale et solidaire, parmi lesquels de nombreux coopérateurs et coopératrices ont appelé le 15 mai 2023 dans un [Manifeste](#), au rassemblement autour de la clarté des principes de l'ESS, dans une organisation collective refondée, moteur d'une dynamique de conquêtes et de progrès.

« Pouvoir transformateur de l'ESS »

ESS France a fait sa rentrée le 11 septembre sur le thème du « Pouvoir transformateur de l'économie sociale et solidaire ». Pour sa première intervention officielle en tant que ministre nouvellement en charge de l'ESS dans un portefeuille qui compte le Tourisme, le Commerce, l'Artisanat et les PME, Olivia Grégoire a présenté les trois axes de sa future feuille de route : innovation sociale, territoire, rassemblement de l'ESS.

Édition 2023 de l'Atlas de l'ESS, ouvrage de référence

L'édition 2023 de [l'Atlas de l'ESS](#) a été dévoilée le 6 novembre à l'occasion du lancement du Mois de l'ESS par ESS France.

Cette nouvelle édition de l'ouvrage de référence de l'ESS qui donne une vue d'ensemble de l'économie sociale et solidaire, dont font partie les coopératives, dans le paysage économique et social français intègre les évolutions marquantes de ces 3 dernières années.



CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA COOPÉRATION

Coop FR assure la coordination de la représentation de la coopération au sein du CSC (30 représentants, 9 membres au bureau) et assure un appui au secrétariat du CSC (instruction des dossiers, préparation des projets d'avis, agréments réviseurs). Son Bureau s'est réuni tous les mois. Sa composition a été renouvelée pour partie en 2023 par un arrêté du 29 novembre.

Plénière d'installation du CSC, 7 décembre 2023

Une réunion plénière du Conseil supérieur de la coopération s'est tenue le 7 décembre sous la présidence de Maxime Baduel, délégué ministériel à l'ESS. Elle a installé le nouveau CSC qui ne s'était pas réuni en plénière depuis deux ans. Jérôme Saddier, président de Coop FR, a rappelé l'importance du CSC, notamment pour renforcer le développement des coopératives (financement, ingénierie).

Maxime Baduel, a précisé qu'ils travaillaient avec la ministre Olivia Grégoire à la consolidation et au développement du secteur coopératif et souhaitaient :

- Mobiliser le mode de gestion coopératif pour la reprise d'entreprise
- Prendre des mesures spécifiques au profit des SCIC afin de favoriser leur développement
- Renforcer et stabiliser les statuts des CAE (CAPE, double statut entrepreneur salarié...) et des SCIC (utilité sociale, gouvernance, financements...).
- Simplifier et lever les freins administratifs de l'ensemble des modes coopératifs.



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Coop FR siège au sein du Conseil supérieur de l'ESS (4 représentants, un représentant au bureau et un représentant issu du Conseil supérieur de la coopération). Ses représentants participent aux différentes commissions.

Bilan de la loi ESS de 2014

Les organisations représentatives de l'ESS ont été sollicitées par Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat à l'ESS et à la Vie associative, pour contribuer à l'évaluation de la loi dite « Hamon » du 31 juillet 2014. Les travaux ont été conduits entre mars et avril par un groupe de travail ad hoc animé par Frédéric Tiberghien, composé de membres du CSESS et de nombreux experts extérieurs.

La commission Évaluation de la loi ESS 2014 a auditionné le mouvement coopératif sur le bilan de la loi, concernant les coopératives, le 7 avril 2023. Coop FR a transmis notamment sa contribution relative à la révision coopérative.

Le 23 juin 2023, Marlène Schiappa a réuni le Conseil supérieur de l'ESS en plénière afin d'échanger sur l'avis du CSESS, publié le 27 juillet 2023.

L'avis confirme la satisfaction des acteurs de l'ESS, notamment sur sa définition du périmètre de l'ESS dans l'article 1. Néanmoins, il déplore le manque de volonté politique pour une véritable stratégie de développement de l'ESS.

Il recommande au Parlement le vote d'une loi de programmation permettant d'honorer les ambitions de la loi de 2014, notamment en termes de changement d'échelle de l'ESS.

La secrétaire d'État à l'ESS et à la Vie associative a salué la qualité des travaux. Elle a affirmé le soutien du gouvernement pour préserver le périmètre de la définition de l'ESS et porter la demande des acteurs de l'ESS d'une loi de programmation.

Feuille de route d'Olivia Grégoire

Le 27 novembre 2023, le Conseil supérieur de l'ESS s'est réuni en plénière à l'initiative d'Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme. La ministre a échangé avec les membres du CSESS sur sa feuille de route à laquelle ils ont été invités à contribuer.

Transposition de la directive CSRD

Le CSESS a été saisi le 20 septembre sur le projet de transposition de la directive 2022/2464 relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (directive dite « CSRD », impulsé notamment par le Président de la Commission Cadre législatif et réglementaire, Emmanuel-Georges Michelin (Coop FR).

Les membres du CSESS ont formulé un avis favorable qui a été transmis au Conseil d'État, avec des points d'attention et une demande d'évaluation d'impact sur les acteurs de moins de 500 salariés de l'ESS. avant transposition.

Égalité femmes-hommes dans l'ESS

La commission Égalité femmes-hommes dans l'ESS du Conseil supérieur de l'Économie sociale et solidaire s'est installée le 1er février 2023, sous la présidence de Fatima Bellaredj, déléguée générale de la CG Scop titulaire du CSESS au nom de Coop FR. Membre depuis 2015, Coop FR renouvelle sa contribution.

Parmi les chantiers prioritaires, la parité au sein des instances de gouvernance a été au cœur des travaux en 2023, avec l'organisation par les têtes de réseaux de l'ESS de la conférence « Administratrice dans l'ESS, pourquoi pas vous ? » le 30 novembre 2023, en partenariat avec le réseau 2GAP.

Autre action remarquable, l'instauration de co-présidences paritaires des commissions du Conseil supérieur de l'ESS, votée à l'unanimité.

PLATEFORME RSE, FRANCE STRATÉGIE



Le mandat de Coop FR au sein de la Plateforme RSE de France Stratégie, principale instance de dialogue sur la RSE, a été renouvelé pour la période 2024-2025. Le mouvement coopératif qui participe à ses travaux depuis 2015 sera représenté au sein du Pôle des entreprises et du monde économique de la Plateforme RSE par deux de ses membres :

- Quentin Pauchard, responsable RSE & économie circulaire de La Coopération Agricole, en tant que titulaire
- Jean-Paul Raillard, Président de la fédération Envie et du Groupe Envie 44 (CG Scop), suppléant.

Par ailleurs, la candidature d'ESS France a également été retenue, qui sera représentée par la Fédération des Entreprises d'insertion.

Réunie en assemblée plénière le 5 décembre, la Plateforme RSE a accueilli ses membres, et évoqué les premiers sujets : les ODD, qui doivent faire l'objet d'un avis à adopter début 2024.

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



Un Groupe de la Coopération siège au Conseil économique, social et environnemental (CESE) dans la catégorie « Représentants des mutuelles, coopératives et chambres consulaires » : Jacques Landriot, président de la CG Scop, et Olivier Mugnier, secrétaire général de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC) y siègent. Dans la catégorie « Représentants des exploitants agricoles », Christophe Grison, président de la coopérative Valfrance, est désigné au nom de La Coopération Agricole, Véronique Blin, présidente de la coopérative Nicolas Feuillate, est quant à elle désignée en tant que représentante de la FNSEA.

Fin octobre 2023, le Groupe de la Coopération a accueilli Marie-Noëlle Lienemann, présidente de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM (Les Coop'HLM) qui succède à Olivier Mugnier, secrétaire général de la FNCC. Elle a notamment pris la parole sur le rapport présenté le 14 novembre 2023 sur le changement climatique.

RECHERCHE, ÉTUDES

Recma **RECMA**

Coop FR est partenaire de l'association Recma qui publie la revue internationale de l'économie sociale et solidaire. Chrystel Giraud-Dumaire, responsable communication de Coop FR, représente Coop FR au conseil d'administration. Face aux difficultés financières rencontrées par l'association, un comité des parties prenantes s'est réuni le 16 mai 2023. Le conseil d'administration de Coop FR a renouvelé à plusieurs reprises son soutien à la revue qui a un véritable projet pour la recherche en ESS et un rôle essentiel.

L'assemblée générale du 7 décembre a donné mandat à son président et au trésorier pour présenter des pistes de redémarrage courant 2024.

[RECMA.ORG \[lien\]](https://www.recma.org)

L'association Recma, le comité de rédaction et Coop FR ont organisé un cocktail déjeunatoire le 16 mai 2023 en hommage à Jean-François Draperi, rédacteur en chef de la revue Recma pendant 25 ans.

Jean-François Draperi, sociologue, directeur du Cestes au Cnam, a passé le relais à Maryline Filippi, professeure d'économie industrielle à Bordeaux Sciences Agro et chercheuse associée à l'INRAE, l'année du Centenaire de la revue.

« Gide souligne la singularité économique majeure des coopératives : elles montrent que ni le profit ni la concurrence, que l'économie politique considère comme inéluctables, ne sont indispensables au succès d'une entreprise. », Jean-François Draperi, rédacteur en chef de la Recma



RECHERCHE, ÉTUDES

Observatoire national de l'ESS

Coop FR est l'un des partenaires de l'Observatoire national de l'ESS. Depuis 2012, Coop FR confie à l'ONESS l'étude des données du Panorama des entreprises coopératives et du Top 100, qui paraissent tous les deux ans.

En 2023, plusieurs réunions ont permis d'élaborer un cahier des charges pour l'édition 2024 : collecte des données 2022, analyse sectorielle et de conjoncture, focus sur l'emploi coopératif et la résilience des entreprises coopératives et de l'ESS, étude sur l'égalité professionnelle femmes-hommes dans les coopératives, ...

L'édition 2024 de l'Atlas de l'ESS publiée en novembre 2023 présente les deux approches de mesure du champ de la coopération, complémentaires : le périmètre strict des entreprises statutairement coopératives (le « cœur coopératif »), retenu par l'ONESS, et le périmètre « social » des entreprises coopératives qui prend en compte l'impact socio-économique global des coopératives à travers leurs filiales, et les entreprises associées des coopératives d'entreprises. C'est ce périmètre social utilisé par Coop FR pour le Panorama des entreprises coopératives.

ESS-FRANCE.ORG/OBSERVATOIRE [lien]

Le Labo de l'ESS



Coop FR adhère au club des amis du Labo de l'ESS, think tank qui construit, par un travail collaboratif, des axes structurants de l'économie sociale et solidaire, à partir d'initiatives concrètes, innovantes et inspirantes issues des territoires.

Parmi les réalisations en 2023, on retiendra :

- une étude sur la justice sociale de la transition écologique,
- l'organisation de journées régionales sur la transition juste
- un « retour vers le futur » de l'éducation populaire
- une enquête « Regards d'économistes sur l'ESS »
- et un renouveau du projet associatif en 2024

LELABO-ESS.ORG [lien]

Fonds de dotation IDCOOP

Coop FR est membre du conseil d'administration du fonds de dotation IDCOOP qui favorise les initiatives, l'émergence et la réalisation de programmes et chaires de recherche contribuant au développement et la valorisation des modèles coopératifs et mutualistes.

Réunis en conseil d'administration fin décembre, IDCOOP a renouvelé ses membres, notamment en la personne d'Olivier Urrutia, délégué général de la Fédération du Commerce Coopératif et Associé, dans le collège des personnes qualifiées. Il rejoint ainsi bon nombre de personnalités et organisations du mouvement coopératif, à l'instar de Coop FR, La Coopération Agricole, et la FNCC.

ÉDUCATION, FORMATION

MOOC de La Coopération Agricole

La nouvelle édition du Mooc de La Coopération Agricole a démarré le 27 mars, avec l'INRAE, AgroParisTech, Sciences Agro Bordeaux et Agreenium, et en partenariat avec Coop FR. Les 6 semaines de jeu, vidéo, études de cas, questionnaires, témoignages de nombreux intervenants académiques et professionnels, et ressources ont pour objectif de faire connaître et comprendre les spécificités et le modèle des coopératives agricoles, leur fonctionnement, leur gouvernance en France mais aussi à l'international.

FUN-MOOC.FR [\[lien\]](#)



La Fabrique coopérative

Coop FR est adhérente à La Fabrique coopérative, seul réseau national des Coopératives d'Éducation à l'Entrepreneuriat Collectif (CEEC) qui réunit et encourage la coopération entre des acteurs variés dans toute la France.

La Fabrique coopérative bénéficie à présent de 10 ans d'expérience dans l'accompagnement de Coopératives Jeunesse de Services et Coopératives de Jeunes Majeurs.

En 2023, 42 coopératives ont accompagné 470 jeunes sur tout le territoire français.

LAFABRIQUECOOPERATIVE.FR [\[lien\]](#)

Semaine
de l'ESS
à l'École

Semaine de l'ESS à l'École

La 7ème édition de la Semaine de l'ESS à l'École s'est tenue du 27 mars au 1er avril 2023. Opération co-pilotée avec L'ESPER et l'OCCE, la Semaine de l'ESS à l'École a pour but de sensibiliser dès le plus jeune âge à l'Économie sociale et solidaire. Elle est soutenue par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Secrétariat d'État à l'Économie sociale, solidaire et à la Vie associative.

Le comité de pilotage a décidé d'engager une campagne de communication nationale sur la thématique de l'engagement. En vue de préparer les interventions des acteurs de l'ESS dans les écoles, collèges et lycées, deux webinaires leur ont été proposés les 14 février et 9 mars auxquels Coop FR a collaboré. Une centaine d'actions ont été recensées lors de l'édition 2023 et 4 000 élèves se sont mobilisés autour de projets collectifs.

Les partenaires de l'opération ont rendu hommage à Danièle Demoustier, marraine des premières éditions de la Semaine de l'ESS à l'École et engagée pour l'éducation à l'ESS, qui nous a quitté en février 2023. Elle était économiste à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble en France, membre du comité de rédaction de la Recma.

Fin de partenariat

Co-pilote de la Semaine de l'ESS à l'École aux côtés de L'ESPER et de l'OCCE depuis 2017, et avant elle la Semaine de la Coopération à l'École depuis plus de vingt ans, le mouvement coopératif a toujours soutenu l'apprentissage de la coopération à l'école, indispensable préalable à l'entrepreneuriat coopératif. Elle a néanmoins quitté ce partenariat en juin 2023.

Cette décision fait suite à une réflexion sur le positionnement de Coop FR sur l'éducation à la coopération et la place des coopératives au sein de l'opération « Semaine de l'ESS à l'École » dont les ambitions ont évolué, passant d'un projet pédagogique à une opportunité de communication, principalement sur les enjeux de développement durable et d'utilité sociale. Une majeure partie des coopératives est de fait exclue de l'opération. Coop FR poursuit néanmoins son relais de communication sur l'opération.

[SEMAINE.COOP \[lien\]](#)



SPONSORING

Global Innovation Coop Summit

Hôte et partenaire de la première édition en 2022 à Paris, Coop FR était à nouveau partenaire du sommet international, le Global Innovation Coop Summit qui s'est tenu à Montréal du 27 au 29 septembre 2023. L'événement a réuni 300 participants sur le thème « Agir maintenant à la manière de coopérateurs, pour un avenir circulaire et numérique », pour l'essentiel d'Amérique du Nord et d'Europe.

[GLOBALINNOVATION.COOP \[lien\]](https://globalinnovation.coop)

Conférence "Administratrice dans l'ESS, pourquoi pas vous?"

Partant du constat que l'ESS ne compte que 27% de femmes présidentes pour 45% de femmes administratrices, la Mutualité Française, le Mouvement Associatif, France Générosité, ESS France, Coop FR et Les Scop ont co-organisé une conférence sur la parité dans l'ESS, le 30 novembre 2023, dans le cadre du Mois de l'ESS.

La conférence « Administratrice dans l'ESS, pourquoi pas vous ? », en partenariat avec le réseau 2GAP, a réuni plus de 150 personnes au Palais de la Femme à Paris. Une première table ronde a présenté un état des lieux de la parité, grâce aux données de l'Observatoire national de l'ESS-ESS France et aux travaux de la commission Égalité femmes-hommes dans l'ESS du Conseil supérieur de l'ESS. Une seconde table ronde a été consacrée aux témoignages au sein de l'ESS.

[LIRE L'ARTICLE \[lien\]](#)



Jérôme Saddier (Crédit Coopératif) a été élu le 17 janvier 2023 à la présidence de Coop FR pour un mandat de deux ans, renouvelable.

Il succède à Jean-Louis Bancel (Fondation Crédit Coopératif).

Conseil d'administration

Coop FR a procédé au renouvellement de son conseil d'administration pour un mandat de deux ans le 17 janvier. Il est composé à 71% d'hommes et 29% de femmes. Il s'est réuni quatre fois en 2023, en alternance avec les réunions du Bureau.

Jérôme Saddier et le conseil ont salué l'engagement de Jean-Louis Bancel qui présidait Coop FR depuis 2015.

[MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION \[lien\]](#)

Bureau

Le nouveau Bureau a été élu le 15 mars en réunion du conseil d'administration. Les membres viennent en appui technique du secrétariat général : pour les affaires publiques et réglementaires, la communication et l'influence, l'Europe et l'international. Il est composé à 75% d'hommes et 25% de femmes.

Le Bureau s'est réuni quatre fois en 2023. En l'absence prolongée de la secrétaire générale entre fin mars et fin décembre, l'équipe de Coop FR a été appuyée par l'implication des membres du Bureau.

[MEMBRES DU BUREAU \[lien\]](#)

Assemblée générale

Une Assemblée générale ordinaire et extraordinaire ont eu lieu le 13 juin 2023, suivies d'un séminaire du conseil d'administration. Ce séminaire a permis de dégager des pistes de travail pour 2023-2024 et de nourrir une « feuille de route » pour Coop FR.

Les administrateurs ont échangé à partir de la présentation des résultats des travaux du groupe « Stratégie d'influence » et les pistes pour un plaidoyer offensif, basé sur la différence coopérative.



GROUPES DE TRAVAIL

Les travaux de Coop FR s'appuient sur ses cinq groupes de travail animés par l'équipe du secrétariat général et un élu référent.



Affaires publiques

Le groupe affaires publiques a été sollicité tout au long de l'année, notamment dans le cadre de l'évaluation de la loi ESS de 2014 et de la transposition de la directive CSRD.



Communication

Le groupe communication s'est réuni cinq fois, à la suite des séminaires du groupe stratégie d'influence. Les travaux ont porté principalement sur l'élaboration de l'édition 2024 du Panorama des entreprises coopératives.



Juridique

Le groupe juridique a (ré)examiné les différents tableaux par type de coopérative, en vue de la publication d'une annexe au guide de la création de coopérative. Cet outil fera l'objet d'une campagne auprès des prescripteurs à la création d'entreprise.



Révision coopérative

Le groupe révision coopérative de Coop FR s'est principalement concentré sur l'évaluation de la loi ESS de 2014. Grâce à la mise en synergie des différentes familles coopératives, des observations et des préconisations ont été intégrées au rapport dirigé par Frédéric Tiberghien.

Stratégie d'influence



Le groupe mixte composé de membres des groupes affaires publiques, communication et juridique, s'est réuni dans le cadre de 5 séminaires. Coop FR s'est fait accompagner par une consultante spécialiste de l'impact social et de l'économie sociale et solidaire.

INTERVENTIONS

Cours sur les coopératives à l'Université du Mans



Coop FR est en partenariat avec l'Université du Mans depuis 2004.

La secrétaire générale de Coop FR a donné son dernier cours sur les coopératives de la saison 2022-2023 le 23 janvier 2023, sur les 15h de cours donnés aux étudiants en Master ESS à la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion des entreprises de l'Université du Mans-LMU, dirigé par Eric Bidet, responsable de la Chaire ESS.

La plupart des étudiants ont une vision partielle ou peu de connaissances sur les coopératives, le cours aborde dans le détail la présentation du modèle coopératif et ses spécificités. Il est chaque année l'occasion d'échanges riches avec les étudiants, d'interrogations de leur part et de retour sur des idées reçues sur les coopératives. Il se conclut par une remise de dossier qui est noté.

Pour la saison 2023-24, un seul cours a été donné le 23 novembre 2023 par la responsable communication pour présenter le modèle et la diversité coopérative.

Présentation du modèle coopératif aux correspondants de L'ESPER



Coop FR a été sollicitée par L'ESPER, L'Économie sociale partenaire de l'École de la République, pour présenter le modèle coopératif à ses correspondants régionaux le 31 janvier. L'angle retenu pour cette présentation : la réponse des entreprises coopératives aux besoins de la société. La présentation a été complétée par la Confédération générale des Scop qui a fait un focus sur les Scop, Scic et CAE.

Intervention auprès des étudiants de l'Institut Catholique de Paris



Coop FR intervient depuis plusieurs années dans le Master « Économie solidaire et logique de marché » à l'Institut Catholique de Paris pour présenter le modèle et le mouvement coopératif. Le 18 octobre, la séance a été l'occasion d'échanger sur les idées reçues de la jeune génération qui découvre souvent le poids économique des entreprises coopératives et les marques et enseignes coopératives qu'ils côtoient dans leur quotidien.

RÉCEPTIONS

Coop FR a accueilli plusieurs réunions de ses membres et partenaires dans ses locaux en 2023, occasion de présenter ses missions.

Bureau de la Fédération des Coopératives et Groupements d'Artisans - FFCGA

Coop FR a accueilli le bureau de la Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans (FFCGA) le 22 février. Occasion d'une présentation des missions de Coop FR en tant qu'organisation représentative du mouvement coopératif dont la FFCGA est un membre actif et d'échanges sur les enjeux des entreprises coopératives et de l'ESS.



Séminaire du Bureau d'ESS France

Le séminaire de rentrée du Bureau d'ESS France s'est tenu le 13 septembre dans les locaux de Coop FR. En tant que membre fondateur d'ESS France, Coop FR siège au sein du Collège 1, composé des organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'économie sociale et solidaire. Jérôme Saddier, son président, préside ESS France depuis 2019.



Hommage à Jean-François Draperi, Recma

Coop FR a organisé une réception pour la Recma, en hommage à son rédacteur en chef pendant 25 ans, Jean-François Draperi, le 16 mai, en présence de son conseil d'administration. (voir "partenariats")

01. STRATÉGIE D'INFLUENCE

Coop FR a entrepris des travaux sur sa stratégie d'influence entre janvier et juin 2023, associant les membres de ses groupes de travail communication, affaires publiques et juridique.

Objectif : renforcer la stratégie d'influence de Coop FR, construire une représentation commune et des éléments de langage en phase avec ses interlocuteurs et son environnement. Coop FR s'est fait accompagner par une consultante spécialiste de l'impact social et de l'économie sociale et solidaire sur cinq séminaires.

Ces travaux ont permis notamment de construire une stratégie axée sur la différence coopérative pour l'élaboration de l'édition 2024 du Panorama des entreprises coopératives.

◇
DIFFÉRENCE
COOPÉRATIVE



PANORAMA DES ENTREPRISES COOPÉARTIVES 2024

Le Panorama des entreprises coopératives est réalisé en collaboration avec l'Observatoire national de l'ESS, porté par ESS France. Tous les deux ans, la collecte des données permet d'actualiser les chiffres clés et la note de conjoncture. En 2023, Coop FR a élaboré la trame de l'édition 2024 et organisé la collecte des données 2022 auprès de ses membres.

Les différentes fédérations et organisations membres de Coop FR contribuent à cette publication phare qui permet de rendre visible le poids de la Coopération mais aussi de connaître et comprendre le modèle entrepreneurial coopératif. Des thématiques et des témoignages sont identifiés dans le cadre des travaux du groupe communication.

L'édition 2024 du Panorama des entreprises coopératives a été publiée le 13 mai 2024.

Une dizaine de témoignages DES CHIFFRES DES ANALYSES DES FOCUS



- 22 410 entreprises coopératives
- 381 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 31 millions de sociétaires
- 1,3 million de salariés
- 4,8% de l'emploi salarié en France



PANORAMA DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES, 2024

DES LE SAVIEZ-VOUS?

INTERVIEW

Delphine Chérol
présidente de La Coopération Agricole

« Le modèle coopératif peut prendre en charge la restauration de notre souveraineté alimentaire ».

Faire des économies d'échelle qui sont possibles sur modèle agricole (coopératives alimentaires, maraîchage, bioénergie). Favoriser une administration de qualité à tous, améliorer le lien entre producteurs et consommateurs, rendre attractif nos métiers... Ce sont précisément que les coopératives ont tous les outils et tout pour répondre aux attentes des citoyens. C'est le modèle économique qui leur permet de charger la restauration de notre souveraineté alimentaire face au réchauffement climatique et à ses conséquences. Les coopératives ont un rôle à jouer à ce point de vue économique et social mais aussi à ce point de vue écologique. Il faut donc intervenir dans certaines productions, travailler sur l'énergie, les déchets, les risques climatiques, économiques et les difficultés liées à l'eau. Il y a tout un ensemble d'initiatives d'accompagnement et d'accompagnement dans les coopératives ».



« Retrouvez l'intégralité de cette interview sur www.coopfr.com/actualites »

REPORTAGE

LA CONSTRUCTION BOIS AU SERVICE DES CLIENTS, DES SALARIÉS ET DE L'ENVIRONNEMENT

« Le fruit du travail est considéré comme étant à la fois le résultat du travail d'équipe et de chacun. »

REPORTAGE

LA LOUVE, UN SUPERMARCHÉ À PRIX JUSTES ET ACCESSIBLE À TOUS

« Les prix sont incroyables ici. Notre modèle est le seul en Europe à avoir des prix si bas ! »

INTERVIEW

Ben Hédou
Directeur Développement et Communication, Coopérative Française

« La coopérative accompagne quotidiennement les artisans dans le développement de leur entreprise et les étapes de leur vie d'entrepreneur ».

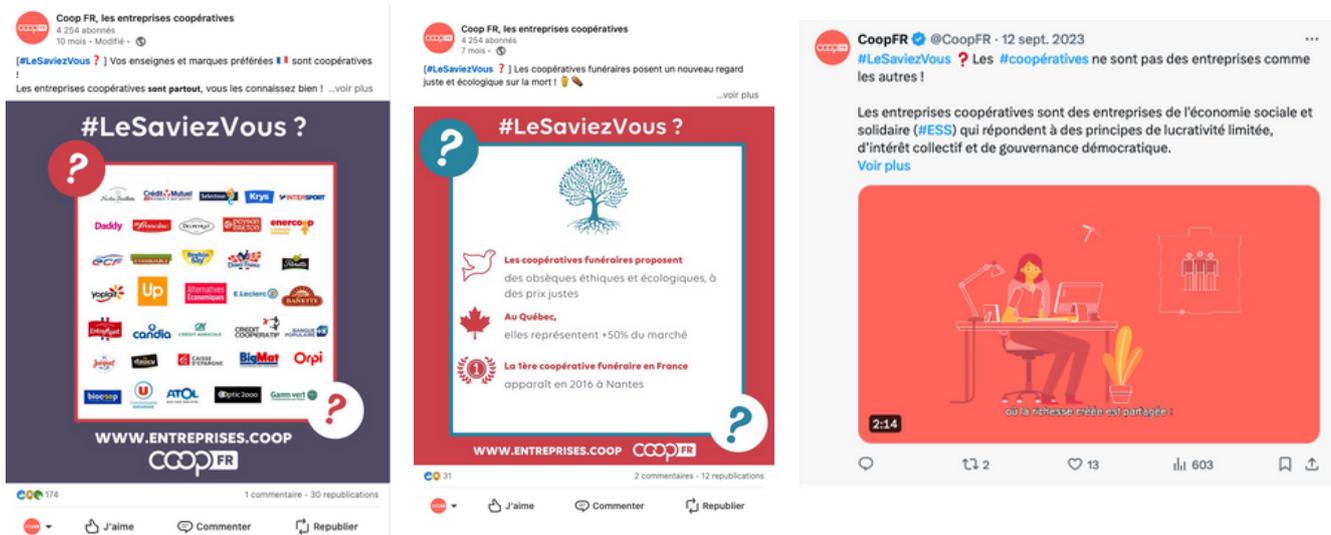
Coopérative Française créée en 2007 pour accompagner les artisans du bâtiment de la restauration de leur savoir-faire et de leur métier. Ce réseau de plus de 100 artisans est devenu un véritable lieu de vie et de partage. Les artisans sont accompagnés dans leur développement économique et social. La Coopérative Française a financé la création de la Coopérative Française des artisans du bâtiment (CFAB) en 2019. Elle a financé la création de la Coopérative Française des artisans de la restauration (CFA) en 2020. Elle a financé la création de la Coopérative Française des artisans de la réparation (CFA) en 2021. Elle a financé la création de la Coopérative Française des artisans de la décoration (CFA) en 2022. Elle a financé la création de la Coopérative Française des artisans de la menuiserie (CFA) en 2023. Elle a financé la création de la Coopérative Française des artisans de la plomberie (CFA) en 2024.



« Retrouvez l'intégralité de cette interview sur www.coopfr.com/actualites »

03. COMMUNICATION DIGITALE

Coop FR a poursuivi la régularité de ses campagnes digitales #StoryCoop qui met en lumière une coopérative en quelques chiffres et actions clés et #LeSaviezVous qui donne des clés de compréhension ou d'information sur le modèle coopératif.



LinkedIn est le réseau social sur lequel Coop FR a le plus d'engagements et a connu une progression exponentielle des abonnés (4 200 en juin 2024, soit +1 000 en un an) qui sont de plus en plus hétérogènes : consultants, de communicants, directeurs, doctorants, accompagnateurs d'entrepreneurs, comptables, de startups, juristes, avocats, etc. issus de tous les secteurs d'activités (RH, culture, environnement, économie, banque, mutuelle...).



Nette augmentation des abonnés à la page de Coop FR sur LinkedIn (3 000 abonnés le 30 mai), une stagnation du nombre des abonnés sur Facebook et une légère baisse sur X.

Abonnés au 31 décembre 2023

LinkedIn 3 800 abonnés (4 200 en juin 2024)

Facebook 1 800 abonnés

X 6 300 abonnés

Newsletters

Newsletter interne, hebdomadaire :
200 abonnés, membres et partenaires ;
42 numéros en 2023.

Newsletter publique, mensuelle :
2 000 abonnés directement sur le site ;
post sur les réseaux sociaux.



EXEM PLES

ÉGALITÉ FEMMES- HOMMES

Journée internationale des droits des femmes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2023, Coop FR a lancé une campagne sur les **stéréotypes de genre et la parité**, avec quatre posts décalés sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook et Twitter) qui dénoncent les préjugés sur la parité et les nouvelles formes de pouvoir :

- « Faut-il être un homme pour présider une coopérative ? »
- « Une administratrice, pour quoi faire ? »
- « Partager le pouvoir, c'est pas un peu baba cool comme idée ? »
- « Une nouvelle génération en quête de sens ? »

COMMUNICATION



[VOIR LA CAMPAGNE \[lien\]](#)

Quiz de rentrée

Coop FR a également testé le format Quiz en janvier 2023 sur Facebook avec un lot coopératif à gagner !

Un quiz spécial rentrée : Les habitants du village de Kernascléden dans le Morbihan souhaitent maintenir un commerce alimentaire de proximité. Selon vous quel type d'entreprise peuvent-ils créer ?



EXEM PLES

FAITES LE CHOIX COOPÉRATIF !

Campagne de Noël

Coop FR a renouvelé sa campagne de Noël sur le choix coopératif la semaine du 18 décembre 2023. Les posts « L'entrée », « La dinde », « La bûche », « NoëlCoop » ont été l'occasion d'illustrer la présence des coopératives dans le quotidien des Français à l'occasion des fêtes de fin d'année en citant des enseignes et coopératives.

« Pour vos menus, des huîtres à la bûche chocolat-clémentines en passant par la traditionnelle dinde de Noël, vous avez fait le choix coopératif. C'est un premier pas.

Et si vous aviez des cadeaux de dernière minute à acheter, pensez aussi coopératif... »

COMMUNICATION



Les 55 ans de Coop FR !

À l'occasion de son 55ème anniversaire, Coop FR a communiqué sur ses origines, avec la création en 1968 du Groupement National de la Coopération (GNC).

Garante de l'esprit de la loi-cadre du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération, Coop FR a œuvré en priorité au rassemblement des familles coopératives. Fondée le 21 novembre 1968 à l'initiative de cinq organisations, elle en compte aujourd'hui 15 dans tous les secteurs d'activités et tous les types de coopératives.

[LIRE L'ARTICLE \[lien\]](#)



EXEM PLES

COMMUNICATION

RELAIS DES ACTIONS DES MEMBRES DE COOP FR

Coop FR relaie les actions et événements de ses membres, en rédigeant des articles complets, partagés sur son site internet, ses Newsletters hebdomadaire (interne) et mensuelle (publique) et ses réseaux sociaux :

- ✓ [Les coopératives d'artisans explorent la RSE et l'impact social](#) à l'occasion de l'assemblée générale de la FFCGA.
- ✓ [Le commerce coopératif est-il un modèle d'avenir ?](#) dans le cadre de la Rencontre pour les 60 ans de la FCA.
- ✓ [Le renouveau des coopératives de consommateurs](#) à l'issue de la Semaine de la Coopération de consommation organisée par la FNCC et le Cédias.
- ✓ [Coopération et transition écologique au cœur de la convention nationale des Scop et des Scic 2023](#) et la présentation de l'ouvrage collectif "Vivre en coopération".
- ✓ [Les 130 ans du Crédit Coopératif sous le signe de l'engagement durable](#)
- ✓ ...etc.

RELAIS DES CAMPAGNES PARTENAIRES



8ème Semaine de l'ESS à l'École

En tant que co-pilote de l'opération, Coop FR a relayé la campagne de communication de la Semaine de l'ESS à l'École.

Elle a saisi l'occasion pour valoriser les missions de l'OCCE, Office Central de la Coopération à l'École.

Elle a également relayé les actions de certaines coopératives, comme Scopéli, supermarché coopératif et participatif à Nantes qui accueillait des élèves de 1ère STMG du lycée de Talencac. À cette occasion, Coop FR a publié un #StoryCoop sur la coopérative de consommateurs.



[#SESSE2023] Et si on parlait d'économie à l'École ? D'économie sociale et solidaire ! L'OCCE, pionnier de la pédagogie coopérative, et Tralalère, expert du multi-média éducatif, ont conçu un film et une séquence pédagogique pour découvrir l'ESS à l'École !

[VIDÉO \[lien\]](#)

EXEM PLES

RELAIS DES CAMPAGNES PARTENAIRES

Journée internationale des coopératives

Coop FR a relayé la campagne de communication de l'Alliance coopérative internationale sur le thème « Les coopératives pour le développement durable » pour la Journée internationale des coopératives (CoopsDay) le 1er juillet 2023, occasion de montrer comment le mode de travail coopératif, inspiré par les valeurs et les principes coopératifs, contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre de son ADN.

COMMUNICATION



Mois de l'ESS, novembre 2023

Coop FR a relayé les événements du Mois de l'ESS : lancement du Mois, publication de l'Atlas de l'ESS, 60 ans de la Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA), Semaine de la Coopération de consommation au Musée social-Cédias, 130 ans du Crédit Coopératif. Elle a également anglé ses posts autour de l'identité coopérative et du poids que représentent les entreprises coopératives en France.

Enfin, Coop FR a relayé la communication sur la conférence sur la parité dans les instances de l'ESS le 30 novembre, co-organisée en partenariat avec les têtes de réseau de l'ESS.



COOPERATIVES EUROPE

Coop FR est membre de Cooperatives Europe. Thomas Meyer, administrateur de Coop FR en charge de l'International au sein du Bureau, et vice-président de la FFCGA, représente le mouvement coopératif français au sein de ses instances dirigeantes.

Fin février, Cooperatives Europe a publié un communiqué en faveur de la mise en œuvre conjointe de la voie de transition de l'Union Européenne. Dans le cadre de la « Transition Pathway proximity & social economy », La voie de la transition vers l'économie sociale et de proximité, Cooperatives Europe s'est engagée à travailler sur plusieurs domaines d'action.

Assemblée générale, 31 mai-1er juin, Norvège

Les coopérateurs européens étaient invités à Ski (Norvège) les 31 mai et 1er juin pour l'Assemblée générale 2023 de Cooperatives Europe sur les thématiques de l'éducation et de la lutte contre le changement climatique, ainsi que sur la stratégie de l'organisation européenne.

Ariel Guarco, président de l'Alliance coopérative internationale et de Suzanne Westhausen, présidente de Cooperative Europe, ont rappelé le rôle des coopératives en temps de crise dans le monde, qu'il soit social, environnemental ou géopolitique, en particulier sur notre continent avec la guerre en Ukraine.

Consultation sur l'identité coopérative

Coop FR a répondu le 24 novembre 2023 à la consultation de Cooperatives Europe sur l'identité coopérative afin de contribuer collectivement aux travaux menés par l'Alliance coopérative internationale. Le questionnaire interroge sur les valeurs éthiques issues de la définition retenue par la déclaration sur l'identité coopérative de 1995, ainsi que sur les sept principes coopératifs afin d'évaluer leur compréhension et leur pertinence aujourd'hui.

Coop FR s'est félicité de l'intégration des principes coopératifs dans la loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération, depuis les modifications apportées par la loi sur l'économie sociale et solidaire le 31 juillet 2014. Elle a par ailleurs regretté que le 7ème principe n'aborde pas suffisamment le volet « développement durable ».

L'UNION EUROPÉENNE MOBILISÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESS

Le Conseil de l'Union européenne a adopté la 1ère recommandation incitant les États à s'appuyer sur les entreprises et organisations de l'ESS pour favoriser leur développement et engager les transitions écologiques et sociales.

Les ministres de l'UE sont parvenus à un accord politique le 9 octobre 2023 sur une recommandation relative à la mise en place de conditions-cadres pour l'économie sociale, en vue de promouvoir l'inclusion sociale et l'accès au marché du travail.

Selon la recommandation, l'amélioration de l'accès aux marchés et aux marchés publics, l'utilisation efficace des règles en matière d'aides d'État et un cadre fiscal propice sont autant d'éléments cruciaux pour le développement de l'économie sociale.

[LIRE LA RECOMMANDATION SUR L'ESS \[lien\]](#)

Les 13 et 14 novembre 2023, près de 600 experts européens de l'économie sociale se sont réunis dans le cadre de la Conférence européenne sur l'Économie sociale organisée par le ministère du Travail et de l'Économie sociale de Donostia/San Sebastian - Capitale espagnole de l'économie sociale 2023 -, sous l'impulsion de la Présidence espagnole du Conseil de l'Union européenne.

Conformément au plan d'action de la Commission européenne et à la recommandation du Conseil adoptée en octobre, une déclaration commune a été signée. Elle vise à mettre en œuvre le plan d'action européen de l'ESS, permettre un meilleur accès au financement et à la commande publique et impliquer l'ensemble des parties prenantes.

[LIRE L'ARTICLE \[lien\]](#)



ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

Coop FR est membre de l'Alliance coopérative internationale. Jusqu'en juin 2022, elle était présente au conseil d'administration. Isabelle Ferrand, directrice générale de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel est la seule représentante française au conseil de l'ACI, au nom du secteur bancaire.

En 2023, le groupe consultatif sur l'identité coopérative a invité tous les membres de l'ACI (organes directeurs nationaux, groupes coopératifs, fédérations sectorielles et autres organisations coopératives et entreprises) à organiser, dans le cadre de la consultation mondiale en cours sur l'identité coopérative, des événements autoguidés organisés d'ici la fin du mois de novembre 2023.

Assemblée générale à Bruxelles, 28 juin 2023

L'Assemblée générale de l'Alliance coopérative internationale s'est tenue à Bruxelles le 28 juin 2023 et a réuni 220 membres de 60 pays, dont Coop FR pour la France, représentée par Olivier Mugnier, secrétaire général de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC).

Réunion purement statutaire cette année, l'Assemblée générale n'a pas été suivie d'une conférence internationale. Rendez-vous est pris pour novembre 2024 à New Delhi. À cette occasion, les membres ont posé pour une photo de promotion de la Journée internationale des coopératives.



CoopsDay, Journée internationale des coopératives, 1er juillet 2023



Journée
Internationale
des Coopératives

« Les coopératives au service du développement durable », thème de la Journée internationale des coopératives 2023 a été l'occasion de montrer que le mode de travail coopératif, inspiré par les valeurs et les principes coopératifs, contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre de son ADN.

La célébration a marqué la 29ème Journée internationale des coopératives reconnue par les Nations Unies et la 101ème Journée internationale des coopératives de l'Alliance coopérative internationale.

« Montrons que la croissance économique et la prospérité peuvent et doivent aller de pair avec le travail décent, la réduction des inégalités, la paix... Profitons de ce premier juillet pour montrer au monde entier comment nous l'avons fait, comment nous le faisons et comment nous continuerons à le faire. Bonne Journée internationale des coopératives ! »,

Ariel Guarco, président de l'ACI

Une conférence a été organisée par le Conseil supérieur des coopératives du Pays Basque le 1er juillet 2023 à Donostia, nommé capitale de l'économie sociale en Espagne.

Dans une vidéo, le Directeur général de l'Organisation internationale du Travail, Gilbert F. Houngbo, souligne le rôle crucial des coopératives dans le développement durable, la réduction de la pauvreté et la création de sociétés inclusives, en mettant l'accent sur leur résilience en temps de crise et leur potentiel à contribuer à la création d'emplois et à la protection sociale.

Le Comité pour la promotion et l'avancement des coopératives (COPAC) a également organisé une conférence le 11 juillet 2023 en soutien au Forum politique de haut niveau sur le développement durable. L'occasion de commémorer la Journée internationale des coopératives 2023 sur le thème du développement durable.

UNE RÉOLUTION DES NATIONS UNIES APPELLE À UNE DEUXIÈME ANNÉE INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES EN 2025



L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une nouvelle résolution sur les coopératives dans le développement social, appelant à la proclamation de 2025 comme Année internationale des coopératives.

Le texte encourage tous les États membres, ainsi que les Nations Unies et toutes les autres parties prenantes, à profiter de l'Année internationale des coopératives pour promouvoir les coopératives et pour faire connaître leur contribution à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et au développement social et économique en général. La résolution a été adoptée le 3 novembre lors de la 47ème réunion plénière de l'Assemblée générale des Nations unies. Cette initiative fait suite au succès de la première Année internationale des coopératives en 2012, qui a largement contribué à sensibiliser au rôle important des coopératives dans la promotion du développement durable.

UNE RÉOLUTION DE L'ONU SUR L'ESS

Le 18 avril 2023, l'Organisation des Nations Unies a adopté une résolution intitulée « La promotion de l'Économie sociale et solidaire au service du développement durable », reconnaissant ainsi l'ESS au niveau international.

La résolution encourage les États membres à promouvoir et mettre en œuvre des stratégies, politiques publiques et programmes à toutes les échelles territoriales pour soutenir l'ESS à travers de multiples dimensions : le soutien à l'établissement de statistiques nationales, des incitations fiscales et en matière de marchés publics, l'éducation, l'accès aux financements.

En tant qu'observateur du groupe de travail des Nations Unies sur l'économie sociale et solidaire (UNTFSSSE), l'Alliance coopérative internationale a été contactée par sa Présidente demandant son soutien en termes de lobbying auprès des gouvernements pour parrainer la résolution en contactant leurs missions à New York.



76 rue Saint-Lazare

75 009 PARIS

01 42 93 59 59

contact@entreprises.coop

WWW.ENTREPRISES.COOP